



**FEDERATION DES  
SYNDICATS SUD  
EDUCATION**



## **Education attaquée ! Grève à partir du 25 janvier !**

**Depuis trois mois, le ministère s'acharne dans son projet d'aggravation des services des enseignants du second degré et caporalise le premier degré avec la mise en place des EPEP et du statut de super-directeur.**

**Cette attaque s'inscrit dans une politique plus large de casse du service public et du droit du travail.**

### **1. Contre la dégradation des conditions de travail de l'ensemble de tous :**

. Dans le second degré : le projet de décret Robien développe et institutionnalise la flexibilité du travail des enseignants (augmentation du temps et de la charge de travail des enseignants, affectation systématisée sur 3 établissements, bivalence imposée, remise en cause de l'UNSS.), 5060 suppressions de postes annoncées, réduction programmée de 20 % des horaires d'enseignement dispensés aux élèves et la suppression de la quasi totalité des dédoublements...

. Dans le premier degré : seulement 500 postes sont prévus pour plus de 24 000 élèves supplémentaires, ajout continu de nouvelles disciplines (langue vivante, sécurité routière, TICE, etc.), multiplication des réunions...

. Pour les TOSS : Le temps de travail des TOSS ainsi que celui des enseignants de lycée professionnel est déjà annualisé depuis les réformes de 1994 et 2000.

. Mais c'est aux précaires que l'on a d'abord imposé la flexibilité : assistants d'Education, Emploi Vie Scolaire, Contrat Avenir, Contrat d'Aide à l'Emploi, MAGE et divers CDI etc.

### **2. Contre la mise au pas de tous:**

Dans le premier degré, c'est la mise en place des Etablissements Publics d'enseignement primaire : regroupement d'Ecoles avec un directeur au statut proche des chefs d'établissements, gestion de l'EPEP par un Conseil d'administration où les collectivités territoriales seraient majoritaires. C'est la mise au pas pédagogique : lecture, grammaire, calcul.

Dans le second degré, le Conseil pédagogique constitué de membres désignés par le chef d'établissement institue un contrôle pédagogique sur les collègues.

Pour les TOSS, c'est une double hiérarchie qui s'impose à eux (l'Education Nationale et les collectivités territoriales) pour leur affectation, leur mutation et leurs congés...

### **3. Contre la répression :**

- Syndicale avec les mutations et les suspensions d'office.
- Policière contre les militants ( dont ceux de RESF), les élèves sans-papiers, les lycéens et étudiants anti-Fillon anti-CPE.

**Plus d'atermoiements !** Les décrets seront publiés fin janvier 2007. Le 10 février s'ouvre une période de vacances étalées sur un mois. Malgré le succès du 18 décembre avec plus de 50% de grévistes dans le secondaire,

**L'intersyndicale s'est révélée incapable d'appeler à la grève en janvier.  
Sud éducation prend ses responsabilités et appelle comme l'intersyndicale du 93 à une grève à partir du 25 janvier (jour de la réunion du Conseil Supérieur de l'Education entre autre sur la question des EPEP)  
! Nous élargissons cet appel à toutes les catégories de personnels de l'éducation.**

Nous revendiquons :

- Une véritable réduction du temps de travail pour tous (avec par exemple l'intégration de 3 heures de concertation et d'encadrement pédagogique dans le service de tous les enseignants).
- La création d'un corps de remplaçants avec des personnels titulaires, volontaires avec décharge de service horaire.
- Un corps unique avec un salaire unique.
- L'arrêt du recrutement de précaires, la titularisation sans conditions de concours ni de nationalité de tous les personnels précaires (à la vie scolaire, chez les personnels ATOSS, chez les enseignants, etc.) ;
- La création de tous les postes nécessaires.
- Le maintien et le développement d'un véritable service d'orientation assuré par des Co-psy titulaires.
- 300 euros d'augmentation de salaire pour tous.

**Partout, le 25 janvier, mettons nous en grève pour étendre la lutte dans les établissements voisins, et retrouvez vous en AG pour décider de la suite du mouvement.**

**APPEL**  
**DE L'AG INTERSYNDICALE [SNES, CGT Educ'action, SUD, CNT]**  
**ET DES ETABLISSEMENTS DU 93**  
**REUNIE A BOBIGNY LE MARDI 16 JANVIER 2007**

Malgré le succès de la grève du 18 décembre, appelée par toutes les organisations syndicales du 2<sup>nd</sup> degré qui condamnent de façon unanime les projets de révision de nos statuts du Ministère, celui-ci veut passer en force !

Les textes d'application doivent paraître fin janvier et le Ministère annonce 5000 suppressions de postes pour la rentrée prochaine dans le second degré dont 3000 du fait de la suppression des heures de décharge, ce qui obligera des dizaines de milliers d'entre nous soit à travailler une heure de plus gratuitement soit à perdre 8% de leur salaire... Par ailleurs un plus grand nombre de collègues seront nommés sur plusieurs établissements et certains contraints d'enseigner une autre discipline que celle pour laquelle ils ont été formés.

Dans le 1<sup>er</sup> degré le ministère ne crée que 500 postes d'enseignants pour 24000 à 40000 élèves supplémentaires attendus à la rentrée 2007. 1 prof pour 50 à 80 élèves.

Il y a donc URGENCE à TOUT FAIRE pour empêcher cette révision de nos statuts – et ces nouvelles suppressions de postes – d'autant plus qu'elle permettrait, ce verrou ayant sauté, la mise en place dans la foulée de tous les projets du Ministère : réforme de l'IUFM, audits sur les horaires des collèges et des lycées et sur l'enseignement professionnel, qui tous visent à réduire le coût de l'Éducation Nationale en supprimant des postes, en aggravant nos conditions de travail et en dénaturant notre métier mais aussi en abaissant la qualité de la formation de nos élèves et en organisant une école plus inégalitaire.

Les jours qui viennent, jusqu'au départ en vacances de la 1<sup>ère</sup> zone le 10 février, seront donc décisifs pour créer le rapport de forces et obtenir le retrait de ces projets. Il n'est que temps de mobiliser l'ensemble de la profession dans la grève qui nous semble être la seule forme d'action susceptible de l'emporter.

Aussi nous appelons à participer nombreux à la manifestation nationale de samedi 20 janvier à 13 h 30 de Denfert-rochereau à la Bastille.

**Nous appelons à la grève le 25 janvier, au soir duquel se tiendra une Assemblée Générale à la Bourse du Travail de Paris. Nous demandons aux organisations syndicales académiques et nationales de reprendre cet appel.**

**En Seine-Saint-Denis, plusieurs établissements, faisant l'analyse que seule une action massive et durable permettra de l'emporter ont décidé de s'engager dans la grève reconductible...**

**Partageant cette appréciation nos organisations syndicales les soutiennent et appellent tous les établissements à mettre la grève reconductible en débat.**

En région parisienne, le 25 janvier rejoignons **la manifestation des établissements de Seine Saint Denis prévue d'Odéon au ministère à partir de 14 h 30.**

**jeudi 25 janvier AG Ile de France**

à l'appel de l'AG des établissements du 93 et des syndicats SUD ,SNES, CGT,CNT et des syndicats SUD Education Ile de France.

**17h 30 Bourse du travail de Paris 3 rue du château d'Eau salle en demande (vérifier sur nos sites)**

---

**Fédération des Syndicats SUD Éducation**  
17, boulevard de la Libération 93200 Saint Denis  
Téléphone : 01 42 43 90 09 - Fax : 01 42 43 90 32  
email : [fede@sudeducation.org](mailto:fede@sudeducation.org) Site : [www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)